

Forum pancanadien du patrimoine documentaire

Nancy Marrelli, Archiviste émérite
Université Concordia

Congrès de
L'Association des archivistes du
Québec, juin 2012

À l'ère numérique, un établissement ou un organisme responsable du patrimoine documentaire ne peut relever seul les défis associés à l'évaluation, à l'acquisition, ainsi qu'à la préservation et à l'accès. Il est essentiel que les intervenants en matière de patrimoine documentaire travaillent ensemble afin de remplir leurs mandats individuels. BAC a donc organisé un bon nombre de forums des milieux intéressés et de forums universitaires dans le but que les intervenants puissent collaborer à la création d'une vision collective d'un réseau du patrimoine documentaire efficace.

Daniel Caron

Introduction sur le site web du Forum pancanadien du patrimoine



Consultation des milieux intéressés de Bibliothèque et Archives Canada

Le jeudi 21 octobre 2010, de 9 h à 16 h

395, rue Wellington, Ottawa (Ontario), Salle d'exposition « A »

Objectifs :

- ⑥ *Communiquer et discuter des initiatives de modernisation de BAC et obtenir les rétroactions, commentaires et réactions suscitées par ces initiatives;*
- ⑥ *Créer un environnement dédié à la discussion auprès des principales parties intéressées et partenaires ou collaborateurs potentiels sur le renforcement du réseau pancanadien du patrimoine documentaire;*
- ⑥ *Effectuer un suivi et faire rapport sur la réponse de BAC aux rapports et recommandations préparés par Paul McCormick et Terry Cook;*
- ⑥ *Poser les jalons pour un processus continu de consultation en matière d'évaluation et d'acquisition, en matière de conservation et de gestion de la collection ainsi qu'exploration des ressources.*

Le 22 octobre 2010 La Conférence des archivistes national, provinciaux et territoriaux a adopté la résolution suivante :

Résolution sur le Réseau pancanadien du patrimoine documentaire

La Conférence des archivistes national, provinciaux et territoriaux (CANPT), composée de représentants des importants organismes gouvernementaux d'archives du Canada, s'est réunie le vendredi 22 octobre 2010. Cette rencontre a eu lieu le jour suivant le Forum des milieux intéressés organisé par Bibliothèque et Archives Canada le 21 octobre. Elle a également précédé les célébrations du 25^e anniversaire de la mise sur pied du Conseil canadien des archives (CCA), une fondation pour laquelle la CANPT a joué un rôle majeur, un rôle qu'elle continue de jouer au sein du CCA.

Dans ce contexte, la 49^e rencontre de la CANPT a permis de discuter de l'état actuel et futur du Réseau pancanadien du patrimoine documentaire et d'adopter la résolution suivante :

CONSIDÉRANT que l'évolution des technologies et des communications touchent la façon dont les « institutions de mémoire » évaluent, acquièrent, préservent et rendent accessible le patrimoine documentaire au Canada;

CONSIDÉRANT que ces changements redéfinissent les limites et les façons de penser traditionnelles entre les bibliothèques, les services d'archives et les musées sur la manière dont on préserve et rend accessible l'information;

CONSIDÉRANT qu'une nouvelle approche parmi les « institutions de mémoire » est essentielle afin d'honorer nos obligations envers la société d'évaluer, d'acquérir, de préserver et de rendre accessible le patrimoine documentaire canadien au profit des générations futures.

La Conférence des archivistes national, provinciaux et territoriaux est résolue à :

DÉCLARER son soutien à l'élaboration d'une stratégie pancanadienne comprenant le milieu du patrimoine en général, c'est-à-dire les bibliothèques, les services d'archives et les musées et se fondant sur un modèle collaboratif ou de partenariat visant à soutenir notre patrimoine documentaire dans l'avenir;

SOUTENIR un réseau pancanadien du patrimoine documentaire renforcé, qui sera inclusif dans ses partenariats et ses activités tout en reconnaissant le mandat de ses membres;

CONTRIBUER à l'élaboration du Réseau pancanadien du patrimoine documentaire (c'est-à-dire les initiatives de travail et les projets) qui devrait être mis sur pied avant les célébrations du 150^e anniversaire du Canada en 2017.

1	D'ici avril 2011, BAC aura mis en œuvre une stratégie d'engagement externe.
2	D'ici avril 2015, BAC aura entièrement mis en œuvre une approche sociétale cohérente afin d'évaluer et de préserver la représentation la plus adéquate du patrimoine documentaire canadien (publics, privés, publiés, non publiés, etc.) et déterminer le meilleur endroit où le préserver.
3	D'ici avril 2011, BAC commencera à appliquer un cadre d'évaluation fondé sur l'ensemble du gouvernement afin de soutenir l'élaboration d'autorisations de disposer de documents (ADD).
4	À partir d'avril 2011, BAC effectuera une révision systématique de la pertinence de ses collections en fonction de son mandat en employant une méthode d'évaluation fondée sur l'approche sociétale.
5	D'ici avril 2011, BAC élaborera et commencera à mettre en œuvre une stratégie concernant la main d'œuvre et aura mis en œuvre une stratégie d'engagement à l'intention des employés.
6	D'ici septembre 2011, BAC élaborera une architecture d'affaires reflétant la modernisation et veillera à ce que les priorités dans le domaine des TI soient étroitement harmonisées avec la modernisation.
7	D'ici avril 2012, BAC aura modernisé son service de reprographie en fournissant toutes les copies en format numérique seulement et en réutilisant le contenu pour le rendre disponible en ligne.
8	D'ici avril 2011, BAC mettra en œuvre une stratégie progressive de prestation de services desservant la population canadienne (services aux citoyens).
9	D'ici avril 2014, BAC aura raccourci la période entre les acquisitions et l'accès et veillera à ce que l'ensemble de ses collections soit disponible.
10	D'ici décembre 2011, dans le contexte de la stratégie pancanadienne, BAC aura examiné ses services destinés aux institutions/organisations du patrimoine documentaire.
11	D'ici avril 2017, BAC deviendra un dépôt numérique fiable, assurant la préservation à long terme du patrimoine documentaire numérique du Canada.
12	À partir de 2011, BAC élaborera et proposera un cadre unique de description de l'ensemble des contenus, exploitant les métadonnées créées par les créateurs, les donateurs et les utilisateurs.

**Deuxième Forum des milieux intéressés – Ottawa, le 17 mai 2011
Bibliothèque et Archives Canada**

Sommaire de la réunion et prochaines étapes

...

Prochaines étapes

- BAC joue un rôle d'organisateur et de coordonnateur. Il veillera au bon déroulement de toutes les initiatives proposées et à ce que les nombreux problèmes de chevauchement possible soient surveillés et réglés.
- Un moyen de communication efficace sera nécessaire, tant pour ces initiatives que pour d'autres projets.
- BAC soutiendra la coordination par l'entremise d'un secrétariat responsable du processus.

Conclusion : Daniel J. Caron

BAC n'est qu'un intervenant parmi d'autres. Il peut organiser des réunions et fera preuve de leadership à cet égard. Notre gouvernance doit être mûrement réfléchie et axée sur les politiques. Nous communiquerons et appuierons la collaboration. De nombreux employés de BAC participeront aux initiatives.

BAC préparera et diffusera à grande échelle les résultats et les prochaines étapes de notre travail collectif. Nous irons de l'avant avec les initiatives. Les SMA communiqueront avec ceux et celles qui ont manifesté leur intérêt envers certaines initiatives précises, et des plans de travail seront élaborés. Nous nous réunirons de nouveau quand nous aurons réalisé des progrès substantiels dont nous pourrions discuter.



Forum pancanadien du patrimoine documentaire
Compte rendu de la réunion du 24 novembre 2011
Établir l'orientation pour les ressources d'information au Canada en 2017

Hôte

- Daniel J. Caron, Bibliothèque et Archives Canada

Animateur

- Daniel Normandeau, Consultants ConversArt Ltée

Conférencier principal

- Barry Wellman, NetLab, Université de Toronto

1.0 Confirmer notre but commun

Mot d'ouverture - *Daniel J. Caron*

- Le réseau est fondé sur la collaboration.
- Tout le monde dans le milieu fait face à des défis semblables (p. ex. le libre accès, un dépôt numérique fiable et l'évaluation). Nous devons donc collaborer plus étroitement et mettre en commun nos ressources et notre expertise afin de s'acquitter le mieux possible de la responsabilité de préserver le patrimoine documentaire du Canada.
- Bibliothèque et Archives Canada assume un rôle de chef de file dans la communauté : l'organisme réunit les membres, nourrit les réflexions sur les responsabilités partagées et façonne les solutions aux défis collectifs.

2.0 Fixer les indicateurs de réussite

Discussion animée - *tous les participants*

- Mise à jour sur les activités des participants
- Convergence des projets communs
- Résolution de problèmes communs
- Compréhension plus approfondie des mandats, des priorités, etc. par les participants
- Cadre visant à élargir la participation au dialogue national
- Meilleure coordination des activités au sein de la communauté
- Gouvernance au profit de la communauté
- Création de liens de grande qualité
- Discussion sur la profession d'archiviste
- Publication des résultats du forum